



**DECISION DU PRESIDENT
N° DEC_2026_010**

**Relative à l'octroi d'une subvention dans le cadre de l'aide à l'immobilier
commercial et artisanal de centre bourg**

Le Président de la Communauté de Communes Pévèle Carembault,

Vu l'article L5211-9, L5211-10 et L5211-2 du code général des collectivités territoriales

Vu la délibération du Conseil communautaire n° CC_2018_247 en date du 10 décembre 2018 relative à l'approbation du nouveau dispositif d'aides aux entreprises

Considérant que par cette délibération, le Conseil communautaire valide la mise en place du dispositif d'aide à l'immobilier commercial et artisanal de Centre bourg

Considérant que par cette délibération, le Conseil communautaire autorise le Président à signer les conventions avec les entreprises concernées, ainsi que tout document afférant au dossier déposé.

Considérant le projet déposé par l'entreprise O PROPRE d'installation d'une laverie à PONT-A-MARCQ,

La présente décision communautaire a pour objet d'attribuer le montant de l'aide à l'immobilier dans l'entreprise à l'entreprise concernée dans les conditions définies dans la délibération CC_2018_247.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}— La présente décision communautaire a pour objet d'octroyer une subvention de 1668.95 € à l'entreprise O PROPRE, représentée par son gérant, Monsieur COUADIER pour le projet d'installation d'une laverie à PONT-A-MARCQ dans les conditions suivantes.



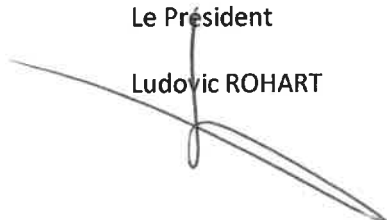
Le versement sera réalisé après réalisation des travaux et sur la base des factures acquittées, par mandat administratif.

ARTICLE 2 — La présente décision autorise Monsieur le Président à signer tout document afférant à ce projet.

Fait à PONT-A-MARCQ, le 7 juillet 2026

Le Président

Ludovic ROHART

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned over the printed name 'Ludovic ROHART'.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC_2026_010
Objet :	Décision 2026_010 - octroi sub aide immo comm et bourg - O PROPRE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-07-08 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-200041960-20260708-DEC_2026_010-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	892 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : D__cision 2026_010 _ octroi sub aide immo comm et bourg _ O PROPRE.pdf Nom métier : 99_AR-059-200041960-20260708-DEC_2026_010-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	76.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	12 août 2026 à 09h14min09s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	12 août 2026 à 09h17min04s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Fany DUQUENNE
En attente de transmission	12 août 2026 à 09h17min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 août 2026 à 09h17min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 août 2026 à 09h17min30s	Reçu par le MI le 2026-08-12